

Action n°9	Articuler les différentes politiques de conservation de la SNB et des SRB pour mobiliser les actions concrètes de conservation en faveur des libellules prioritaires et de leurs habitats
Niveau de priorité	1 - Moyen essentiel pour soutenir la cohérence des actions.
Axe de travail	Gestion, conservation et réseaux.
Objectifs	1, 2, 3, 4 (et 5 dans une moindre mesure).
Calendrier	Toutes les années de mise en œuvre du PNA.
Contexte	La Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) et les Stratégies régionales de biodiversité (SRB) articulent différents programmes qui doivent être utilisés pour permettre la conservation des espèces les plus menacées : SAP, TVB, Natura 2000, SINP, ZNIEFF, Listes rouges, espèces protégées, PNA, ABC... Ces outils disposent de priorités et de champs d'actions qui leur sont propres, cependant les espèces visées par le PNA nécessitent de les mobiliser. De plus, les acteurs de l'Eau possèdent leurs propres politiques cadres (Loi sur l'Eau et GEMAPI) ; il convient de leur faire intégrer les enjeux liés à la conservation des odonates qui sont inféodés aux zones humides et sensibles à leur dégradation.
Description	<p>Les espèces PNA nécessitent la mise en œuvre d'actions de conservation, liées à différentes politiques publiques (ex. : Natura 2000 ; créations d'aires protégées, Arrêtés préfectoraux de protection de biotopes et/ou d'habitats naturels...). L'intérêt suscité par le PNA doit permettre d'aller au-delà des espèces Natura 2000, de la Trame verte et bleue... et d'intégrer des cortèges d'espèces patrimoniales. Les liens trophiques « espèces-habitats » devront être mis en avant et permettront ainsi de produire des retours d'expérience (documents, échanges...). Il conviendra donc de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ faciliter la prise en compte des espèces PNA dans les instructions des Plans-Programmes-Projets ; ▪ relier le PNA Odonates aux objectifs du PNA Zones humides ; ▪ produire une analyse des outils adaptés aux différentes espèces du PNA au niveau national, à décliner par bassin hydrographique ; ▪ former un cadre opérationnel et démonstratif pour faire connaître les expériences d'application des autres politiques ; ▪ donner aux gestionnaires des arguments et des moyens concrets, <ul style="list-style-type: none"> → en mobilisant les outils financiers (ex : type appel à projet des collectivités, des Agences de l'Eau, montage de programme interrégionaux...) → en présentant des enjeux du PNA auprès des Agences de l'eau et appui aux opérateurs pour le montage des dossiers de financements.
Action(s) associée(s)	5, 6, 8 et 10.
Indicateurs de résultats	<p>Nombre de retours d'expériences produits. Grille d'analyse « espèces PNA /outil SNB » produite à l'échelle nationale. Grilles d'analyses « espèces PNA /outil SNB » produites aux échelles régionales. Surfaces d'aires protégées visant les odonates, créées au cours du PNA. Évaluation des financements obtenus par politique.</p>
Échelles de travail	Nationale, biogéographiques, massifs, bassins, régionales.
Éléments de budgétisation	Prise en charge dans le fonctionnement de l'animation nationale pour le suivi et le bilan et déclinaison régionale pour l'animation locale (hors action spécifique).
Pilote(s) de l'action	Ministère en charge de la protection de la nature et opérateur national (DREAL coordinatrice + animateur national).
Partenaires potentiels	DREAL, DDT, Régions, Départements, EPCI, Agences de l'eau, SDAGE, Plan Loire, Plan Rhône, OFB, ARB, Associations naturalistes, Experts indépendants, Gestionnaires d'espaces naturels et de milieux aquatiques, FPPMA.

Contributeurs ateliers de rédaction : Luis DE SOUSA, Pascal DUPONT, Franck HERBRECHT, Xavier HOUARD, Samuel JOLIVET, Jeanne-Marie ROUX-FOUILLET et Cédric VANAPPELGHEM.

